

ASSOCIATION DES HABITANTS ET RIVERAINS  
DES HAMEAUX ET LOTISSEMENTS D'AUXONNE

Vice-Président : BRANDELET Bernard - 52 rue de Moissey 21130 AUXONNE - Tel : 06.07.40.43.21

**Tract diffusé en  
mars 2011**

**Cher Adhérent et/ou Sympathisant,**

Le projet de création d'un centre commercial sur la zone du Charmoy à Auxonne constitue l'ordre du jour du Conseil Communautaire spécialement organisé le :

**Lundi 7 mars à 16 heures, à la salle des fêtes de Tillenay.**

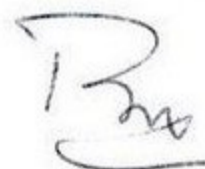
Dans la continuité de nos démarches antérieures de soutien au projet, nous vous invitons à **assister en grand nombre** à cette **réunion publique ouverte à tous**.

Il s'agit de la dernière étape avant le vote des membres de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial qui se réunira en Préfecture le 8 mars 2011.

Comptant sur votre **présence la plus nombreuse possible**, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Président,

B. BRANDELET



PS : Pour le transport, des solutions de covoiturage sont possibles. N'hésitez pas à me contacter.

A toutes fins utiles, nous rappelons que, légalement, « les débats du Conseil Communautaire sont publics, le public devant néanmoins s'abstenir de toute intervention ou manifestation ».

**Tract diffusé en  
mars 2011**

**Zone commerciale du Charmoy**

**Les intérêts des habitants du canton d'Auxonne trahis par le président de la communauté de communes**

Les Auxonnais avaient voté massivement lors de la consultation du 26 juin dernier **en faveur du projet d'implantation d'une nouvelle enseigne commerciale** qui avait recueilli 79,51% des voix. Les élus des 15 autres communes du canton s'étaient aussi prononcés favorablement à une grande majorité.

Une fois de plus, les habitants du canton d'Auxonne ont été pris en otage par l'**approche politicienne** du président de la communauté de communes, allié au maire de Dijon pour faire échouer le projet d'implantation commerciale dans la zone du Charmoy.

Lors de la commission départementale d'aménagement commercial du 8 mars 2011 qui devait se prononcer sur la création de cette nouvelle zone commerciale, **le président de la communauté de communes s'est opposé au projet**.

**Comment quelqu'un qui est candidat aux élections cantonales peut-il ne pas tenir compte du choix de ses concitoyens ?** Sans doute préfère-t-il défendre les intérêts du Grand Dijon qui refuse de voir se créer de nouvelles zones commerciales concurrentes à celle de Quetigny.

*« Cette zone commerciale est dans l'intérêt du canton, tant par l'activité et l'emploi qu'elle est en mesure d'amener à notre territoire que par la protection du pouvoir d'achat des consommateurs qu'elle est en mesure de préserver. »*

Raoul LANGLOIS

**Les 20 et 27 mars ont lieu les élections cantonales, il est temps de faire changer les choses !**

*« Malgré l'inertie et le cynisme de quelques élus, je continuerai à me battre pour faire bouger les choses dans le canton. Les élections des 20 et 27 mars seront l'occasion de trancher entre les partisans de l'immobilisme et les élus engagés pour le développement du canton. »*

Raoul LANGLOIS

**Notre canton a besoin d'un nouveau souffle !**

Les 20 et 27 mars, votez pour un Conseiller Général qui se bat pour promouvoir notre territoire

**Les 20 et 27 mars,  
votez et faites voter Raoul Langlois !**

Contact : raoullanglois@hotmail.com

I.P.N.S.

**ASSOCIATION AUXONNE AVENIR CONSOMMATEURS**

Président : P. MONTAL Tél 0380313289

But statutaire : « Expression, représentation de défense des intérêts des CONSOMMATEURS d'Auxonne et des communes environnantes »

**Tract diffusé en  
mars 2011**

**PROJET COMMERCIAL AU CHARMOY A AUXONNE**

Notre Association de consommateurs a demandé leur avis à plusieurs candidats au poste de Conseiller Général du Canton, dont M. GIRARD, qui est le **seul à ne pas nous avoir répondu**.

L'article du Bien Public du 21 mars 2011 met fin à cette politique du silence savamment entretenue. Il stipule : « Raoul Langlois a soutenu le dossier d'implantation de l'hypermarché Leclerc aux portes d'Auxonne. Dominique Girard qui prône « un développement harmonieux du canton » n'est pas favorable, lui, à l'installation de cette grande surface ».

Les deux positions sont enfin claires :

**R. LANGLOIS : POUR le projet**

**D. GIRARD : CONTRE le projet**

Comme vous le savez, notre Association attend et soutient cette implantation commerciale.

**Pensez-y et Votez dimanche prochain !!!**

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

**la Zone  
du  
"CHARMOY"**

**DANS LA  
CAMPAGNE  
DE 2011**

